

## DUT Informatique par apprentissage et en alternance

Le **DUT Informatique par apprentissage et en alternance** (**conditions d'admissibilité**) forme des techniciens supérieurs en informatique qui exercent leur activité dans les entreprises et organisations telles que les entreprises industrielles, télécommunications, grande distribution, banques, assurances, services publics, sociétés de service en informatique (SSII), éditeurs de logiciels, ... Ces techniciens mettent leurs compétences spécialisées en informatique (Web, mobile, embarquée, gestion, etc.) au service des fonctions des entreprises ou administrations (production industrielle, finance, comptabilité, ressources humaines, logistique, ...).

Les activités du titulaire du DUT Informatique sont très diverses et correspondent au cycle de vie des logiciels. Partant de la demande du client, l'informaticien :

- assiste le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet ;
- développe les logiciels, en assure la validation, le suivi et la maintenance ;
- paramètre et adapte des logiciels ;
- rédige les documentations techniques des logiciels ;
- développe, installe, administre et maintient les systèmes et réseaux informatiques.

À l'issue de la formation, l'informaticien diplômé assure ses missions de manière autonome. Il peut être, dans le cas d'un service ou d'une entreprise de taille importante, sous la direction d'un chef de projet.

### Programmes (détails) et évaluations

#### **Informatique** (50 % de la formation)

Algorithmique-Programmation-Langages  
Architecture matérielle-Systèmes d'exploitation-Réseaux  
Web-Internet-Mobilité  
Systèmes de Gestion de Bases de Données  
Analyse, conception et développement d'applications

#### **Evaluations**

Contrôle continu en périodes académiques  
Evaluation de l'activité professionnelle par l'entreprise

#### **Enseignement général** (50 % de la formation)

Mathématiques  
Communication écrite et orale, Anglais  
Economie de l'entreprise  
Gestion des organisations

#### **Mémoire de DUT**

La formation s'achève par la soutenance, devant jury, d'un mémoire professionnel

## Encadrement et suivi pendant les 2 années de DUT Informatique

Chaque apprenti est suivi pendant les périodes en entreprise par son **maître d'apprentissage** (tuteur entreprise) et pendant les périodes académiques par son **tuteur enseignant** (enseignant dans le cadre du DUT Informatique).

### **Modalité d'admission**

L'admissibilité au **DUT Informatique en apprentissage** s'effectue après examen du dossier de candidature et tests de sélection. Candidatures à adresser uniquement sur le portail Parcoursup (choisir DUT Informatique en apprentissage du CNAM-PARIS). Il faut :

- être titulaire de préférence d'un Bac S, STI2D (SIN, EE), ...
- être âgé de moins de 30 ans

### **Poursuite d'études**

**Ingénieur Cnam**, Ingénieur avec un CFA partenaire : **Ingénieurs 2000**, ...



**Durée de la formation : 2 ans**  
sous contrat d'apprentissage

1200 h au Cnam  
le reste en entreprise

**Alternance** : 1 mois au Cnam/ 1 mois en entreprise

**Lieu** : Cnam Saint-Denis

**Rentrée** : **09 sept. 2019**

**Inscription obligatoire sur :**  
**[PARCOURSUP.FR](http://PARCOURSUP.FR)**  
**Choisir CNAM-PARIS DUT Informatique**

**Renseignements :**

01 58 80 88 58  
**[contact.dut@cnam.fr](mailto:contact.dut@cnam.fr)**

**CFA partenaire : **INGENIEURS 2000****

**Entreprises :**

ALTRAN, ORANGE, ZODIAC AEROSPACE, AIRBUS (HELICOPTERS, GROUP, DEFENCE AND SPACE), EDF, SNCF, BULL, CAP GEMINI, ATOS, STERIA, ALTEN, AEROPORTS DE PARIS, AXA, LE BON MARCHE, DARTY, SOPRA, CREDIT AGRICOLE, ACCENTURE, NETGEN, UNGI, ...

<http://it.cnam.fr/dut-informatique-par-apprentissage-et-en-alternance-699709.kjsp?RH=italternance>